

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

**à la simple question Claude Nicole Grin –
Quand le Conseil d'Etat réalisera-t-il ses ambitions pour la coopération au développement ?
(23_QUE_17)**

Rappel de l'intervention parlementaire

En avril 2019, le Grand Conseil a approuvé et transmis le postulat de notre ancienne collègue Martine Meldem « Aider davantage les gens du Sud – une responsabilité » à une large majorité (74 voix contre 39). Deux ans plus tard, le Conseil d'Etat a adopté l'Agenda 2030 du canton de Vaud, en visant notamment l'objectif de durabilité suivant : « Honorer les engagements pris en matière de coopération au développement, en allouant une part du budget cantonal au financement de projets d'aide au développement contribuant à l'atteinte des cibles de l'Agenda 2030. » (chiffre X.e, page 35)

En vue de répondre au postulat Meldem après quatre ans, un rapport est en cours d'élaboration au sein du Département de la santé et de l'action sociale, pour augmenter substantiellement la coopération internationale.

Quand le gouvernement cantonal entend-il réaliser son objectif et l'ambition du Grand Conseil en matière d'aide au développement ?

Réponse du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat rappelle mener des projets dans le domaine de l'aide au développement depuis de nombreuses années comme en témoignent les contributions qui sont déjà allouées à la coopération internationale et les synergies liées portées par plusieurs départements dont notamment le Département de la santé et de l'action sociale. Il considère ce domaine comme un enjeu d'importance dans l'appui aux pays en développement comme il le relève dans l'Agenda 2030 de l'Etat de Vaud.

Saisi de la question de l'aide au développement par le Postulat Meldem et consorts « Aider davantage des gens du Sud – Une responsabilité » (18_POS_101), le Conseil d'Etat, en raison de la pandémie et de l'urgence de sa gestion, a vu le traitement de cet objet différé. Toutefois, les travaux en vue de la réponse au postulat ont pu reprendre et le projet de réponse est désormais en cours de traitement au Conseil d'Etat. Dans le cadre de son rapport, le Conseil d'Etat indiquera ses objectifs en matière d'aide au développement.

Dans ce sens, le Conseil d'Etat entend ainsi avoir répondu à la simple question Claude Nicole Grin.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 22 novembre 2023.

La présidente :

C. Luisier Brodard

Le chancelier a.i. :

F. Vodoz